

neuve comme une pépinière de marins anglais et à empêcher la colonisation dans cette colonie, qui souffre aussi des malheureux traités dont la tendance est d'abattre l'énergie d'une race d'hommes entreprenants, et dont l'effet a été d'entraver le progrès de l'île.

Tandis que d'autres colonies britanniques ont été encouragées et aidées pécutiairement à développer leurs ressources, Terre-Neuve a eu à lutter contre des lois prohibitives et oppressives. On demande aujourd'hui que le gouvernement de Sa Majesté répare les fautes des gouvernements passés, et aide au développement de la colonie, non en avançant de l'argent du Trésor impérial, mais en garantissant seulement un emprunt, soit 10 millions de piastres, ou d'environ 2 millions de livres sterling, pour les fins ci-dessus mentionnées, ce qu'il peut faire sans encourir des risques. Ceci permettrait à la colonie de contracter l'emprunt à un très faible taux d'intérêt, et ces deniers judicieusement dépensés à construire des chemins de fer et à aider la colonisation tourneraient à l'avantage non seulement de Terre-Neuve, mais encore de la mère-patrie, en développant sa plus ancienne et sa plus proche colonie, et en y donnant un asile à une grande partie du surplus des ouvriers agricoles, dont l'industrie, il y a tout lieu de le croire, pourrait tirer du sol de Terre-Neuve beaucoup de richesse qui se répandrait en Angleterre, comme on l'a vu dans le passé pour ses pêcheries.

21 juillet 1890.

N° 7.

*Le ministre des colonies à sir W. Whiteway.*

DOWNING STREET, 31 juillet 1890.

MONSIEUR,—Je suis chargé par lord Knutsford d'accuser réception de votre mémoire du 21 du courant (n° 6), "sur le développement des ressources de Terre-Neuve, et sur la garantie par le gouvernement de Sa Majesté d'un emprunt pour cet objet à contracter par le gouvernement de la colonie."

Lord Knutsford craint qu'il ne soit pas possible d'obtenir dans les circonstances présentes le consentement des lords commissaires du trésor pour la garantie d'un emprunt de £2,000,000 pour les fins suggérées, ni en aucun temps à moins que cette garantie ne fasse partie d'un arrangement général pour le règlement de la question des pêcheries avec la France.

En même temps, en cas qu'il se présenterait une occasion de faire une proposition au trésor, il serait désirable que lord Knutsford fût muni d'un état complet de la situation financière et des perspectives de l'avenir de la colonie, et il serait heureux de tenir de vous un exposé de ce genre indiquant l'état de la colonie dans ces dernières années.

Tous les documents en la possession de ce département qui faciliteraient la préparation de cet état seront à votre disposition pour que vous puissiez les consulter.

Je suis, etc.

JOHN BRAMSTON.

Sir WILLIAM WHITEWAY, C.R., C.C. M.G.

N° 8.

*Sir W. V. Whiteway au ministre des colonies.*

LONDRES, 9 septembre 1890.

MONSIEUR,—Ayant appris que le gouvernement de Sa Majesté a consenti à négocier avec le gouvernement des États-Unis dans le but de conclure un arrangement par lequel le poisson et d'autres produits de Terre-Neuve seraient admis en franchise dans les États-Unis, en retour de concessions à faire par Terre-Neuve pour l'achat de boîtes par les pêcheurs américains, j'ai l'honneur de vous dire que l'honorable